



Mathias CHAUCHAT

Professeur à l'Université de la Nouvelle-Calédonie

Né le 06/11/1956 PR classe exceptionnelle en position d'activité - section CNU 2 (droit public) Professeur des universités, agrégé de droit public, depuis le 01/10/1990.

- Membre élu du conseil d'administration de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, président de la commission des affaires juridiques et générales, commune au conseil d'administration et au conseil scientifique,
- Directeur de l'équipe d'accueil et de recherches n° 3329 « *Laboratoire d'études juridique et économique* » (LARJE) de l'Université de la Nouvelle-Calédonie,
- Président de la section disciplinaire du conseil d'administration,
- Chargé de mission aux affaires juridiques et générales auprès du président de l'université.

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (1981),

Docteur d'Etat (1987 - droit public/droit communautaire européen); thèse : « Le contrôle politique du Parlement européen sur les exécutifs communautaires » LGDJ, Bibliothèque de droit international - tome 98 – 1989,

I - ACTIVITES ADMINISTRATIVES:

Administrateur provisoire du Centre Universitaire de Nouvelle-Calédonie du 18 mars 1994 au 9 décembre 1994, puis directeur du Centre Universitaire de Nouvelle-Calédonie à compter du 9 décembre 1994 pour un mandat de trois ans par arrêté du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Après achèvement du mandat, nommé à nouveau le 19 janvier 1998, administrateur provisoire du Centre Universitaire de Nouvelle-Calédonie par arrêté du Ministre de l'Education Nationale en l'attente des institutions nouvelles liées à la partition de l'Université Française du Pacifique en deux établissements distincts par la loi n° 98-145 du 6 mars 1998 (Universités de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie). Ce mandat s'est achevé en avril 1998.

- Directeur du département droit, économie et gestion de l'Université de la Nouvelle-Calédonie de décembre 2002 à décembre 2004 (mandat de 2 ans).
- Nommé Représentant du Haut-commissariat aux réfugiés (UNHCR) en Nouvelle-Calédonie et juge assesseur à la commission des recours des réfugiés en Nouvelle-Calédonie de 1999 jusque juillet 2004.
- □ Avocat au barreau de Nouméa de juillet 2001 à juillet 2004.
- Directeur de cabinet de la présidence du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie de juillet 2004 à juin 2005 en cumul d'emploi universitaire (un an).
- Placé en position de congé de recherches (CRCT) au second semestre 2008 (du 2 juillet 2008 au 31 janvier 2009) en qualité de Visiting Professor au Centre for International, Public and Comparative Law (CIPCL), TC Beirne School of Law, University of Queensland, St. Lucia campus, 4072 Brisbane, Queensland Australia (www.law.uq.edu.au).
- □ Position d'activité à l'UNC depuis le 31 janvier 2009.
- □ Chargé de mission auprès du président du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, depuis le 9 avril 2012, en cumul d'emploi universitaire.

II - ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Cours de droit administratif général des semestres 3 et 4 (2 x 36 HCM);

Cours d'institutions européennes au semestre 3 (36 HCM) ;

Cours d'institutions de la Nouvelle-Calédonie au semestre 4 (36 HCM);

Cours de droit communautaire général au semestre 6 (36 HCM).

III - ACTIVITES DE RECHERCHES

Les publications sont chaque fois que possible (sauf refus de l'éditeur) disponibles en ligne sur le site Internet du Laboratoire LARJE à l'adresse : http://larje.univ-nc.nc

Conférences & Colloques

- « La Nouvelle-Calédonie et ses échéances politiques », rencontres de la médiathèque du Centre Tjibaou, 15 mars 2012.
- « Où en est la Nouvelle Calédonie aujourd'hui ? » Conférences à l'Université de la Nouvelle-Calédonie, Nouméa le 27 septembre 2011 et à Koné, province Nord, le 29 novembre 2011.
- « Recréer une fiscalité minière », Conférence internationale Exploitation et politique minières dans le Pacifique, Histoire, enjeux et perspectives, Nouméa du 22 au 25 novembre 2011.
- « La continuité territoriale », Lifou, province des Îles Loyauté, le 29 octobre 2011.
- « La nature du régime politique calédonien », colloque organisé par le LARJE les 12 et 13 juillet 2010 sur le thème « le droit constitutionnel calédonien », en collaboration avec Christophe Chabrot.
- « Le principe d'irréversibilité constitutionnelle de l'accord de Nouméa », colloque organisé par le LARJE les 12 et 13 juillet 2010 sur le thème « le droit constitutionnel calédonien ».
- « Intégrité et transparence dans les administrations publiques. Une expérience australienne : The Crime and Misconduct Commission », Intervention au 11ème Congrès des Sciences du Pacifique joint aux 2ème assises de la recherche française dans le Pacifique, Tahiti, 2 au 6 mars 2009.

Articles récents

« Nickel et solidarité intergénérationnelle, recréer une fiscalité du nickel », Cahier du LARJE n° 2012-1, mars 2012, en collaboration avec Olivier Sudrie et Gaël Lagadec.

« Le service public, un outil de la desserte aérienne et maritime intérieure à la Nouvelle-Calédonie ? L'exemple de la province des Îles Loyauté », en collaboration avec Gilles Harbulot, Cahier du LARJE n° 2010-3, novembre 2010.

Ouvrage récent : Les institutions en Nouvelle-Calédonie », août 2011, CDPNC, Nouméa http://www.sceren.com/ ou librairie@cdp.nc



English version

Professeur à l'Université de la Nouvelle-Calédonie University Professor, Holder of the "Agregation" of public law, since1990, age: 56

Director of the research team n° 3329 "Economic and Legal studies Laboratory" (LARJE) at the University of New Caledonia (http://larje.univ-nc.nc),

Member of the Board of Directors of the University of New Caledonia,

President of the Disciplinary Committee of the University of New Caledonia,

Graduate of the Institute of Political Studies of Paris (1981),

Ph.D (1987 - Public Law/European Community legislation); thesis: "The European Parliament's political control over European Community executives" LGDJ, Library of international law - volume 98 - 1989,

Provisional Administrator of the University Centre of New Caledonia from March 18, 1994 to December 9, 1994, then Director of the University Centre of New Caledonia from December 9, 1994 for one three year mandate per decree of the Minister of Higher Education and Research. After completion of the mandate, appointed again on January 19, 1998, as provisional administrator of the University Centre of New Caledonia per decree of the Minister for National Education, pending the new institutions related to the partition of the French University of the Pacific into two distinct establishments by Law n° 98-145 dated March 6, 1998 (Universities of French Polynesia and New Caledonia). This mandate was completed in April 1998. Director of the Department of Law, Economy and Management of the University of New Caledonia from December 2002 to December 2004.

Appointed Representative of High Commissionership for refugees (UNHCR) in New Caledonia and assessor judge at the Commission for the recourse of refugees in New Caledonia from 1999 until July 2004.

Barrister at the bar of Noumea, from July 2001 to July 2004.

Senior advisor to the governing President of New Caledonia from July 2004 to May 2005 (in office plurality with university employment)

Senior advisor to the President of the Congress of New Caledonia, from April 2012.